VOL. 105 N° 20
29 AOÛT AU 4 SEPTEMBRE 2018
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

LA DOUBLE VIE DE SOPHON CHHIN

photo : Morgane Lemée

Dans sa première vie, Sophon Chhin a étudié pour devenir pharmacien. Mais le besoin d'être créatif a fini par le rattraper. Il a alors jeté son dévolu sur la pâtisserie, un art qu'il cherche à maîtriser. Cependant, d'ici qu'il puisse en vivre, et rentrer pleinement dans sa deuxième vie, il lui faudra continuer d'exercer son premier métier.

| PAGE 9.

LA LIBERTÉ
Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi









Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996
ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | sgaulin@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | lromain@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journaliste :
Daniel BAHUAUD | dbahuaud@la-liberte.mb.ca

Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | vtogneri@la-liberte.mb.ca
Directrice des finances : **Roxanne BOUCHARD** | rbouchard@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | mguerrero@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Gestionnaire de projet : **Camille HARPER** | charper@la-liberte.mb.ca
Publi-reporters :
Marie BERCKVENS | mberckvens@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | mlemee@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | mvilanova@la-liberte.mb.ca
Multimédia :
Amine ELLATIFY (vidéos) | aellatify@la-liberte.mb.ca
Claudia HOUGBÉDJI (technicienne)

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **sgaulin@la-liberte.mb.ca.**

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez mguerrero@la-liberte.mb.ca ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : 66,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »



SOCIÉTÉ

FRANCOPHONE DE LA LOI 5

La francophonie internationale au cœur de son enseignement

« Sors un peu, ça déniaise! »

Le français a fait éruption dans la vie de Robert Campbell, lorsqu'il était étudiant à l'Université de Brandon. Depuis, la langue française, dans sa dimension internationale, n'a plus jamais quitté cet enseignant de vocation.


MARIE BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Originaire de Carberry, « certainement pas le saint des saints de la francophonie au Manitoba », rien ne destinait Robert Campbell à développer un lien si étroit avec la langue française. Pourtant, après 35 ans comme enseignant, directeur adjoint, conseiller au Bureau de l'éducation française, Robert Campbell, aujourd'hui à la retraite dresse le constat suivant, avec un large sourire : «Tous les postes que j'ai eus exigeaient que je parle français. »

Hasard généreux ou fatalité? Étudiant à l'Université de Brandon, il poursuivait une majeure en français, un professeur lui a suggéré un programme d'immersion à l'Université Laval. En 1980, l'étudiant a obtenu une bourse et s'est envolé pour la ville de Québec, pour cinq semaines. Un petit temps de sa vie qui reste un tournant dans son apprentissage de sa 2e langue : « Au début, c'était vraiment mécanique. On apprenait une langue. Je m'exprimais tellement mal en français. J'avais beaucoup de misère. Et puis, j'ai commencé à comprendre l'aspect culturel de l'apprentissage d'une langue. Je suis tombé amoureux de la ville de Québec. La culture, c'était comme l'étincelle. De saisir que c'était différent au Québec. À ce point-là, c'était plutôt une question mystérieuse. Ça m'intriguait. Mais je n'arrivais pas à saisir ou définir ce que c'était. »

De retour à Brandon, l'étudiant de 20 ans avait un objectif : terminer son bac et repartir. L'année suivante, il s'est inscrit à un autre programme d'études françaises et québécoises pour les non francophones, à l'Université Laval. À Québec, après les cours, il partait à la rencontre des francophones de la résidence étudiante. « Il y avait du monde de Chicoutimi, du Maroc, de la Côte d'Ivoire. J'allais dans leur famille en fin de semaine. C'est là que j'ai découvert la culture qui inclut la danse, la chanson, les traditions, les coutumes. Mais aussi dans son sens le plus intime, la famille et la vie quotidienne en français.

« Mon expérience m'a alors permis de découvrir que je n'avais pas encore vraiment connu une telle chaleur dans les rapports humains. Au Manitoba, dans ma région natale, on avait un esprit plutôt conservateur. »

Invité par un ami durant l'été de 1983, il a découvert la Côte d'Ivoire. Une façon d'appliquer à la lettre une expression québécoise qu'il affectionne : « Sors un peu, ça déniaise! »

Son diplôme en poche, le jeune gradué a commencé à travailler à l'école Lord Wolseley, ensuite à Miles Macdonell alors que l'immersion est à ses débuts. Il parle à ses élèves du premier Africain à siéger à l'Académie française Léopold Sédar Senghor, de l'homme politique et poète Aimé Césaire ou encore de l'écrivain et homme politique ivoirien Bernard Dadié.


photo : Marie Berckvens

Robert Campbell a partagé les poètes africains avec ses élèves. « Je ne voulais pas qu'ils soient myopes comme je l'étais au début. »

« Je ne voulais pas qu'ils soient myopes comme je l'étais au début. Le français, ce n'est pas juste le Québec ou la France. Il y a tout un monde qui œuvre, joue, parle, pense, vit en français. J'ai intégré dans le cours de la littérature du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, de la poésie, pour montrer aux élèves que c'était une occasion pour eux de s'épanouir en français. »

À la manière des griots en Afrique, ses élèves devenaient des raconteurs d'histoires. « Le but était qu'ils intériorisent l'histoire, le conte, la légende ou la fable, pas qu'ils la mémorisent. Et pour que ça soit authentique, ils retournaient dans leur école élémentaire pour raconter l'histoire aux élèves. »

Durant sa carrière d'enseignement, il aura donc embrassé un rôle de passeur de sens, de motivateur, de relais, de raconteur d'histoires. Maintenant, à la retraite, il ne compte pas s'arrêter pour autant. L'un de ses prochains défis à 58 ans : enseigner à la Faculté d'éducation de l'Université de Saint-Boniface en janvier prochain. « Quand on se retire, c'est difficile, on a toujours cette passion-là, qui continue. Elle rôde, elle nous guette toujours. »

Bravo à la Loi 5

Bien qu'il ne connaissait pas l'existence de la loi 5, Robert Campbell se considère francophone. « Même si je n'ai pas eu le contexte familial, j'ai adopté la culture de la francophonie internationale. Ça fait partie de ce que je suis, ce que je fais. »

Il salue bien sûr l'initiative d'une telle loi : « Cette idée d'inclusivité est bien plus porteuse que l'exclusivité. Ça fait du bien que l'on reconnaisse que nos collègues du programme d'immersion peuvent se considérer comme francophones. »

Pour l'anecdote, Robert Campbell s'est même découvert récemment des racines francophones : « Ma grand-mère maternelle disait toujours il y a du français dans la famille. On se disait qu'elle racontait des histoires. J'ai fait des recherches l'année passée. Elle avait raison. Mon arrière-grand-mère portait le nom d'Elisabeth Dareau. Petit à petit, avec son certificat de mariage, et les fautes d'épellation, Dareau est devenu Darou, et puis Daron, un nom qui fait anglophone. »

Qui peut se dire francophone?

La Loi 5 adoptée à l'unanimité par les députés manitobains le 30 juin 2016, intitulée *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine*, définit la « francophonie manitobaine » de la manière suivante :

« Communauté au sein de la population manitobaine regroupant les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle ».

ÉDITORIAL

PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Tabou québécois et bilinguisme d'adhésion

Les Québécois sont en campagne électorale. Pour la première fois les chefs des partis vont tenir un débat télévisé en anglais; et deux en français, primauté institutionnelle du français oblige.

Dans notre monde toujours plus globalisé, une certaine compréhension de l'anglais s'avère bien pratique pour aller à la rencontre d'étrangers. Dans les milieux des affaires et des sciences, l'anglais est depuis belle lurette la *lingua franca* planétaire. Autant d'évidences qui n'échappent évidemment pas aux Québécois. Mais de là à défendre ouvertement les mérites d'un bilinguisme fonctionnel français-anglais, c'est une autre affaire. Au point où on se demande si là ne résiderait pas le tabou québécois par excellence.

Mais qu'est ce qui pourrait bien justifier pareil blocage? La langue française au Québec a-t-elle vraiment besoin de faire comme si l'anglais n'existait pas pour maintenir sa légitimité?

Hors Québec, l'insécurité linguistique est un concept en vogue pour expliquer les hésitations de certains jeunes à s'exprimer en français. Un phénomène facile à saisir quand on sait que dans la plupart des milieux très anglophones, la jeunesse bilingue a conscience d'avoir moins de flexibilité en français. Mais l'insécurité linguistique à la québécoise, cultivée par des considérations politico-nationalistes, place psychologiquement le francophone en état d'infériorité. Ce qui ne peut être que contre-productif.

Dans notre monde globalisé qui opère sur le modèle dominant-dominé, le maître politique impose sa langue. Un vieux jeu. Lorsque François 1er édicta l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539, il décidait que sa langue *françoise* rendrait dorénavant la justice. Lorsque la Couronne britannique prit le contrôle de la Nouvelle-France en 1763, les Canayens furent priés de *switcher* à l'anglais. Ne l'entendant pas de cette oreille, commença alors une très longue lutte à l'usure linguistique.

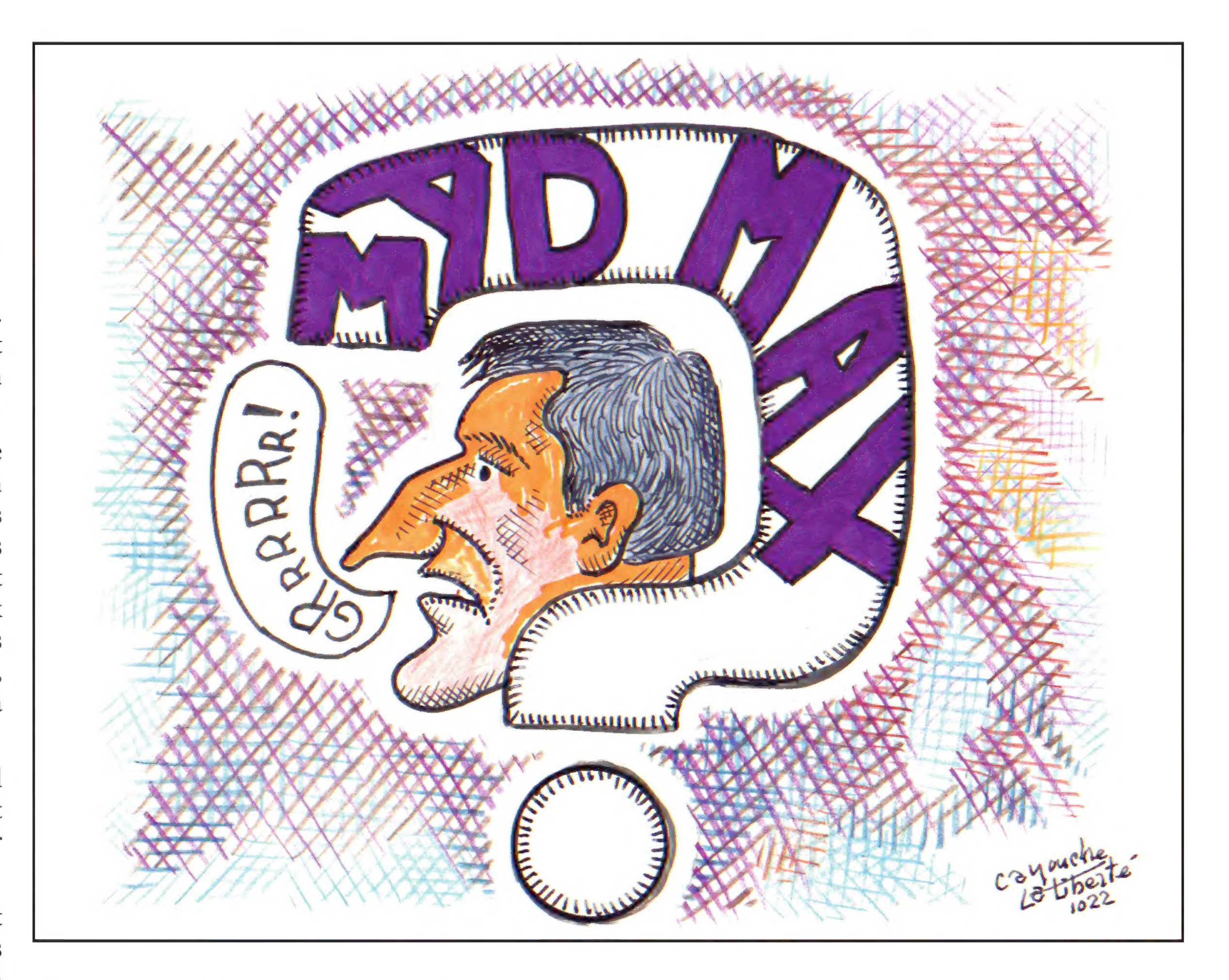
En 1969, les tenants de l'anglais comme langue unique pour assurer l'unité du pays furent obligés de faire une concession : la *Loi sur les langues officielles*, dont le but était simple : que dans leurs rapports avec l'État fédéral, les francophones ne subissent plus aucun désavantage lié à leur langue. Cette fois les Canayens (devenus des Québécois à ce moment-là) avaient gagné. Ceux vivant dans les provinces anglophones obtenaient la chance d'entretenir un bilinguisme fonctionnel. Un avantage bilingue accordé de fait aux enfants de parents anglophones dont les plus clairvoyants envoient leurs enfants dans des écoles d'immersion française.

Alors que le gouvernement fédéral de Justin Trudeau entre dans la dernière année de son mandat, il est toujours question de « moderniser » la *Loi sur les langues officielles*. Ce travail législatif est devenu une nécessité afin de prendre en compte les nouvelles réalités sociétales et l'évolution des mentalités. De fait, le bilinguisme de concession d'il y a cinquante ans s'est progressivement assoupli.

Même les Anglo-Montréalais purs et durs qui répugnent encore à apprendre le français chez eux doivent reconnaître que le bilinguisme sert l'unité du pays. Quant aux indépendantistes québécois, force leur est d'admettre que les jeunes générations ne croient pas trahir le français en s'exprimant couramment en anglais. Comme perspective d'avenir, il ne reste aux partisans d'un Québec souverain que l'option d'entretenir le tabou sur un bilinguisme franchement assumé.

Gageons que les temps sont propices pour tourner la page du bilinguisme de concession et que l'heure est venue de s'engager enfin dans l'aventure du bilinguisme d'adhésion. Dans cet esprit nouveau, la « modernisation » de la *Loi sur les langues officielles* doit être comprise comme une « canadianisation » de cette loi emblématique de nos valeurs d'ouverture et de diversité, qui s'opposent à la logique du dominant-dominé.

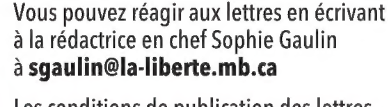
Et qui sait si un jour la société québécoise ne réussira pas son retournement de mentalité : adhérer à l'anglais ouvertement et sans complexes pour mieux vivre libre en français.



À VOUS LA PAROLE



Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**



Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Ému aux larmes par la maman aux 63 enfants

Madame la rédactrice,

Votre article intitulé « Réfugiée, courageuse et maman de 63 enfants » paru dans *La Liberté* du 8 au 14 août 2018 et signé Morgane Lemée m'a touché profondément. Je vous félicite d'avoir partagé la vie de cette femme. J'ai dû lire deux fois cet article. La première fois mes yeux sont devenus embrouillés par les émotions. L'amour d'une mère est plus fort qu'une armée. Je souhaite que Madame Louise-Marie Akiki publie ses mémoires de ses jours sombres et heureux. Son histoire mérite d'être partagée.

À ma deuxième lecture, j'ai fait le lien avec le livre (documentaire) ***J'ai serré la main du diable : la faillite de l'humanité au Rwanda*** écrit par le lieutenant-général Roméo A. Dallaire et publié en 2003. La base de notre société repose sur la famille et votre article montre l'importance de cette valeur.

Mme Louise-Marie Akiki mérite non seulement toute mon admiration. Mais elle mérite aussi une reconnaissance, une médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement envers l'Humanité. Nous sommes tous humains et les différences entre nous les humains nous rendent plus forts. Je suis totalement d'accord avec notre ligue de football (CFL) qui fait la promotion de cette conception sous le slogan *Diversity is strength* (voir https://www.cfl.ca/dis/). Je suis fier qu'elle ait choisi de s'établir au Canada.

Encore une fois, bravo à vous et votre équipe et un grand merci à Mme Louise-Marie Akiki pour cette belle histoire.

Gérard Massé
Winnipeg
Le 20 août 2018

À la défense de l'aréna Notre Dame

Madame la rédactrice,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude face à l'avenir de l'aréna Notre Dame, situé au cœur de Saint-Boniface. La Ville de Winnipeg a été mise au courant voilà plusieurs années que cette infrastructure communautaire avait besoin d'une nouvelle machine à glace, car celle-ci arrivait à la fin de ses jours.

Maintenant cette machine à glace est brisée et l'aréna ne pourra pas être en fonction tant qu'elle ne sera pas remplacée. Cette fermeture de patinoire va affecter directement la *Winnipeg girls' hockey Association*, l'équipe de Timbits francophone de Saint-Boniface ainsi que d'autres programmes de hockey de la région. J'ai contacté notre conseiller municipal ainsi que nos députés provincial et fédéral pour savoir quel est le plan pour remédier à cette situation urgente.

J'ai été informée par le bureau du conseiller Matt Allard qu'une subvention de 50 000 $ avait été accordée au centre Notre Dame pour une étude et un plan de remplacement de la machine à glace et que cette étude avait été complétée. Pour sa part M. Daniel Vandal, le député fédéral de Saint-Boniface/Saint-VItal, m'a informé qu'il y avait une entente bilatérale entre le gouvernement du Manitoba et du Canada qui pourrait allouer des fonds pour des projets d'infrastructures comme celui-ci. M. Vandal a aussi indiqué que c'était la responsabilité du conseil municipal de répondre à de tels besoins de réparations urgentes et que le conseil municipal disposait des fonds pour de telles urgences.

L'aréna Notre Dame est au cœur de notre quartier de Saint-Boniface. Il est un élément important de notre vie familiale durant les mois d'hiver. Mes trois enfants ont appris à patiner dans cet aréna. Mes enfants ont appris à jouer au hockey dans cet aréna. En tant que joueurs pour les Paladins de Notre Dame, mes enfants ont pu apprendre le hockey dans leur langue maternelle, le français. Le Centre communautaire Notre Dame est un des seuls centres communautaires de la ville qui offre des services en français. Nous avons besoin que cet aréna soit à nouveau opérationnel dans les plus brefs délais.

Liliane Jègues
Résidente de Saint-Boniface
Le 19 août 2018

À VOUS LA PAROLE



Vous pouvez réagir aux lettres en écrivant à la rédactrice en chef Sophie Gaulin à **sgaulin@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

Il faut partager une compréhension profonde du passé

Madame la rédactrice,

Nous apprenions le 15 août que le gouvernement fédéral propose de créer une journée nationale pour rendre hommage aux survivants des pensionnats autochtones. C'est ainsi que le gouvernement fédéral répondrait au 80e des 94 « appels à l'action » de la Commission de vérité et réconciliation. Selon la Commission, un jour férié aurait pour but « d'honorer les survivants, leurs familles et leurs collectivités et s'assurer que la commémoration de l'histoire et des séquelles des pensionnats demeure un élément essentiel du processus de réconciliation. »

L'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba appuie cette proposition du gouvernement fédéral. Pendant plusieurs générations, les peuples autochtones ont été profondément touchés par l'établissement des pensionnats. Des familles et des communautés ont été déchirées, et des enfants traumatisés et abusés. Cette longue expérience a marqué et continue de marquer les relations entre les membres des communautés autochtones et la société canadienne dont elles font partie.

Sur le plan humanitaire, il est essentiel que tous les Canadiens partagent une compréhension profonde du passé afin de pouvoir se comprendre, compatir et tracer le chemin de l'avenir. Car bien sûr la proposition du gouvernement fédéral ne peut pas se limiter à rappeler le passé. Il faut profiter de l'occasion pour comprendre l'impact des écoles résidentielles sur le présent, et pour bâtir un avenir qui respecte les Autochtones du Canada et qui ouvre la porte à la réconciliation. C'est cette vision d'avenir qui donnerait son sens à la proposition fédérale.

Une journée nationale serait une occasion pour tous les Canadiens de se renseigner sur ce que les peuples autochtones ont vécu dans les pensionnats, sur les séquelles de cette expérience et sur les gestes de réconciliation qu'ils pourraient entreprendre.

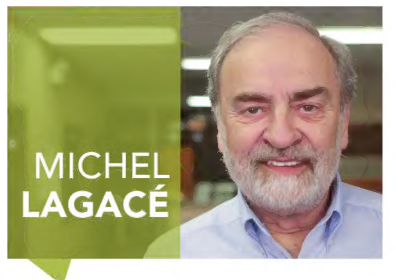
Le gouvernement fédéral consulte les Autochtones pour déterminer la date de cette Journée nationale. Pour l'instant, deux dates sont à l'étude : le 21 juin, Journée nationale des Autochtones, et le 30 septembre. Nous préférons la date du 30 septembre, justement parce que le 21 juin est déjà très chargé d'activités. Il importe de se concentrer sur l'expérience des écoles résidentielles et sur les actions que nous pourrions prendre pour créer un avenir positif. Ce serait aussi une excellente occasion d'enseigner aux élèves dans les écoles du pays ce qui s'est passé et comment nous pourrions nous comporter à l'avenir.

Vive les Métis!

La présidente de l'Union nationale métisse,
Paulette Duguay
Le 20 août 2018

ANALYSE POLITIQUE

L'incident Squires : un bon avertissement pour Brian Pallister



La façon la plus efficace de porter atteinte à la réputation d'un gouvernement, c'est de s'attaquer à l'intégrité d'un ministre. Malgré la difficulté de réaliser un tel exploit, le chef du Parti libéral a décidé de se prêter à ce jeu du discrédit. Élu dans la circonscription de Saint-Boniface le 17 juillet, Dougald Lamont a voulu faire sa marque en exigeant la démission de Rochelle Squires, la ministre du Développement durable.

La semaine dernière donc, il a accusé la ministre d'avoir différé jusqu'au 17 juillet la publication d'un rapport confirmant que des sols dans un secteur de Saint-Boniface étaient contaminés par des matières toxiques, dont le plomb. D'abord la ministre a affirmé que même si un fonctionnaire avait rédigé ce rapport le 4 juin, elle n'en avait pris connaissance qu'au début de juillet. Dans un deuxième temps, elle a reconnu en avoir été informée le 21 juin au plus tard. Or l'élection partielle dans Saint-Boniface avait été déclenchée deux jours plus tôt.

La *Loi sur le financement des élections* interdit la publication de renseignements sur les programmes et les activités du gouvernement durant une période électorale. Elle prévoit cependant des exceptions, dont les annonces qui « concernent des questions importantes de santé ou de sécurité publiques ». Cette exception exige qu'un jugement soit porté sur l'importance et l'urgence de rendre publique une information concernant la santé ou la sécurité publique. La ministre assure avoir accepté l'opinion de fonctionnaires qui déconseillaient toute annonce publique.

La ministre Squires se trouve maintenant dans une situation qui s'explique mal. Mais surtout qui exige de poser au moins trois questions. Pourquoi les fonctionnaires de son ministère auraient-ils attendu du 4 au 21 juin avant de l'avertir des résultats préoccupants des examens du sol? Pourquoi la ministre n'a-t-elle pas publié ces résultats en s'appuyant sur la clause d'exception de la *Loi*? Et enfin, comment les ministres de ce gouvernement sont-ils encadrés pour éviter la situation gênante de la ministre, réduite maintenant à se réfugier derrière les conseils de fonctionnaires anonymes?

La ministre démissionnera-t-elle? Dans les années 1980, après avoir accepté la démission de cinq ministres dans ses deux premières années au pouvoir, le Premier ministre du Canada Brian Mulroney s'est rendu compte que chaque démission, loin d'être un signe de sa volonté de maintenir l'intégrité de son gouvernement, devenait une arme dans les mains de l'opposition. Aujourd'hui, un Premier ministre attend que la tempête passe et, si elle risque de ternir le gouvernement à long terme, le ministre en question est muté au moment opportun.

Le Premier ministre du Manitoba voudra sûrement éviter une démission provoquée par un incident qui sera probablement bientôt oublié. L'incident Squires devrait servir d'avertissement à Brian Pallister : s'assurer que tous ses ministres soient bien encadrés pour éviter les bévues comme celle qui a piégé sa ministre du Développement durable.

Une autre manière pour combattre l'anxiété

Flotter pour se reconnecter à son corps

Une nouvelle forme de thérapie, la thérapie de privation sensorielle par flottaison, prend son essor à Winnipeg. Elle contribue à soulager les maux physiques comme mentaux tels que l'anxiété, le stress post-traumatique ou encore la dépression.

Camille HARPER
charper@la-liberte.mb.ca

Quand Carlos Oliveira luttait contre la dépression et l'anxiété, il a voulu faire l'expérience de la thérapie de privation sensorielle par flottaison. Une thérapie qui, selon la recherche aux États-Unis, est bénéfique pour la santé mentale comme physique. Mais il n'a pas pu.

Sa femme Suzelle Labelle se souvient : « Dans toutes les entreprises de flottaison qui existaient à Winnipeg à ce moment-là, il fallait entrer dans un réservoir plutôt étroit pour flotter. Mon mari ne pouvait pas. Il est claustrophobe. »

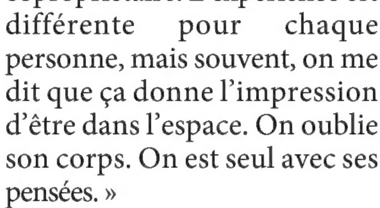
Plutôt que de se décourager, le couple en fait un projet d'entreprise familiale : ouvrir leur propre entreprise de thérapie de privation sensorielle par flottaison, où les espaces de flottaison seraient de la taille et de la forme d'une pièce normale afin d'être moins intimidants.

Quelque 18 mois et plus de 100 000 $ investis plus tard, Tranquil Float a ouvert ses portes en mai dernier au cœur de Saint-Boniface et accueille les clients en anglais comme en français.

Suzelle Labelle, qui a une formation d'aide-soignante et dix ans d'expérience en gestion, détaille : « On a construit trois salles individuelles et une salle pour flotter à deux. On a tout fait nous-mêmes. Chaque chambre est conçue séparément, avec un petit espace entre le mur de l'une et celui de l'autre pour qu'elles soient toutes vraiment isolées. »

De même, plutôt que de devoir vivre l'expérience dans le noir complet, Tranquil Float a installé dans ses chambres de flottaison des lumières LED de couleur. Les clients peuvent non seulement régler leur intensité, voire les éteindre, mais ils peuvent aussi en changer la couleur pour une meilleure relaxation.

Et pour faire flotter leurs clients de toutes tailles, pas moins de 20 sacs de sels d'Epsom pour un seul bain d'environ 900 litres sont utilisés. « Avec ça, tout le monde flotte, sans exception, garantit la copropriétaire. L'expérience est différente pour chaque personne, mais souvent, on me dit que ça donne l'impression d'être dans l'espace. On oublie son corps. On est seul avec ses pensées. »





Pourquoi flotter?

L'idée de la flottaison comme forme de thérapie remonte aux années 1960, mais ça ne fait que quatre ou cinq ans qu'elle est accessible au grand public à Winnipeg.



photo : Camille Harper

Suzelle Labelle : « Nos chambres de flottaison sont des pièces normales pour mieux accommoder les personnes claustrophobes. »

Suzelle Labelle poursuit : « Tu flottes tout seul sans bouger, mais vraiment c'est plus que ça. Pour beaucoup de gens qui essaient, c'est la première fois que leur corps leur parle. Il y a une connexion qui se fait. Par exemple, quelqu'un m'a raconté avoir eu mal à l'épaule dans l'eau alors qu'il n'avait jamais mal. Sans le savoir, il avait besoin de faire des étirements. »

Les clients viennent de tous les horizons. Des jeunes viennent flotter pour réduire leur stress, déconnecter de leur quotidien. Des aînés viennent surtout pour l'aspect physique, pour soulager leurs maux et mieux dormir. Des athlètes viennent rétablir leurs muscles après un entrainement intensif ou une compétition, ou encore se relaxer et faire de la visualisation avant une compétition. Même des enfants viennent, car les problèmes d'anxiété ou physiques, ça ne touche pas que les adultes.

« Les bienfaits sont multiples. D'ailleurs on reçoit beaucoup de personnes qui nous sont envoyées par leur physiothérapeute, en complément de leur traitement. Seule contre-indication, le sel peut être très irritant sur une blessure. »

LA SÉRIE : VIE DE POMPIERS - 3/4

Le besoin d'équilibrer corps et esprit

Être pompier, c'est trouver une famille

Anne Smith est pompière professionnelle à Winnipeg depuis 16 ans. Toujours en quête de nouveaux défis, elle s'apprête aujourd'hui à devenir officier. Souvenirs et impressions d'un métier où les journées ne se ressemblent pas.



charper@la-liberte.mb.ca

Originaire du Québec, Anne Smith est arrivée à Winnipeg comme étudiante et athlète. Elle avait été recrutée pour jouer dans l'équipe de basketball de l'Université du Manitoba. Elle a ensuite travaillé au Sportex de l'Université de Saint-Boniface, où elle a pris conscience de son intérêt pour le service aux autres.

« Il me fallait un métier physique, où je pouvais aider les gens, et qui offrirait du changement, car je n'aime pas la routine. Au début j'ai pensé à la Gendarmerie royale du Canada. Mais une visite de la caserne de pompiers de la rue Des Meurons m'a fait changer d'avis. Pompière, c'est la profession parfaite pour moi. Il n'y a pas deux appels pareils, pas deux journées identiques. »

Anne Smith a commencé par dix mois de formation initiale à Brandon, un investissement qui se chiffre aujourd'hui à environ 15 000 $. Elle a ensuite postulé pour devenir professionnelle.

« Il y avait trois parties à l'examen : une entrevue, car ils veulent s'assurer que les personnes choisies auront assez de facilité avec ce qui les attend. Ensuite un test écrit de connaissances générales, pour vérifier que ta compréhension est bonne et que tu peux résoudre un problème. Enfin, un test physique. »

Depuis, elle a ajouté une formation d'enquêtrice pour les feux, une spécialisation qu'elle exerce à temps partiel qui lui permet d'allier travail physique avec observation et déduction. Une gymnastique du corps et de l'esprit qu'elle affectionne beaucoup.

Seule femme lors de sa formation à Brandon, seule femme de son équipe à la caserne 22 sur Waverley, Anne Smith assure que les exigences physiques ont toujours été les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Tout comme les vêtements et le matériel à porter. « C'est parfois un défi, mais si on se prépare bien physiquement et mentalement, tout est possible. C'est à chacun de bien gérer son conditionnement physique. »


Anne Smith est pompière pour la Ville de Winnipeg depuis 16 ans.

photo : Camille Harper

Après 16 ans de carrière, elle constate d'ailleurs un changement positif autour de cette question du conditionnement. « Le département prend aujourd'hui beaucoup plus soin de ses membres qu'avant. Dans toutes les nouvelles casernes, par exemple, il y a un espace équipé où on peut s'entraîner. Ça fait une différence. »

De même, l'accompagnement face au stress au travail, et notamment au stress post-traumatique, est en nette amélioration. « Depuis peu, il y a des groupes de soutien, composés d'autres pompiers, qui sont à disposition pour nous aider quand on est affectés par un appel. »

Si ces groupes d'appui sont très appréciés, Anne Smith n'oublie pas le soutien qu'elle reçoit au sein-même de sa caserne. « Quand tu es pompier, tu trouves une véritable famille. À la caserne, tu vois les gens dans tous leurs états. De jour, de nuit ou encore pendant des cas difficiles, ça rapproche beaucoup. La camaraderie y est à son meilleur. »

L'impact des femmes

Longtemps considérée comme une profession d'hommes et gérée exclusivement par des hommes, la profession de pompier se féminise de plus en plus. Et ce, à tous les niveaux.

Si les femmes restent largement minoritaires, « elles sont de plus en plus nombreuses à devenir officier, et donc à prendre des rôles de *leaders* », se réjouit la pompière professionnelle Anne Smith, elle-même en formation pour devenir officier.

Un état de fait qui apporte dans les casernes une nouvelle dimension à l'approche des problèmes. « La grande différence entre hommes et femmes chez les pompiers, c'est notre façon de penser les choses. Avec plus de femmes officiers, nos approches se diversifient. Cette collaboration est excellente, car on a tous des choses intéressantes à apporter à la table. Ensemble, on est plus efficaces. »

Les spécificités féminines sont également davantage reconnues. Anne Smith : « Avant, quand une femme pompière avait des enfants, sa carrière était finie. Aujourd'hui, on doit partir quand on est enceinte. Mais après la naissance, c'est beaucoup plus facile de revenir. »

Ne resterait plus qu'à adapter le matériel à la morphologie de chacun des sexes. Car les tenues de 75 livres, « à la longue, ça fait lourd! »

LA SÉRIE

Du 15 au 21 août : Réal Beaudet et Pierrot Dallaire
Du 22 au 28 août : Alexandra Dupré
Du 29 août au 4 septembre : Anne Smith
Du 5 au 11 septembre : Raymond Raiche



BD : *NELSON AU MANITOBA* UN SCÉNARIO DE L'ÉQUIPE DE *LA LIBERTÉ* ET LES ILLUSTRATIONS DE TADENS MPWENE.

Pâtissier et pharmacien : le double défi de Sophon Chhin

L'ambition d'amener Paris à Winnipeg

Pharmacien de formation, Sophon Chhin œuvre aujourd'hui dans un autre genre de laboratoire : la cuisine de sa propre pâtisserie. Sa volonté? Importer la culture raffinée des desserts parisiens aux Winnipégois.



mlemee@la-liberte.mb.ca

Tout petit déjà, Sophon Chhin avait le bec sucré. Gourmand, curieux, il s'essayait à la cuisine avec ses parents, réfugiés cambodgiens en Thaïlande, puis immigrants au Canada lorsque Sophon Chhin avait deux ans. Pourtant, l'amateur de sucreries laisse cette passion de côté et deviendra… pharmacien. Le choix de la sécurité, jusqu'au jour où son besoin de créativité le rattrape. « J'ai commencé à me lasser, à avoir besoin de changement. J'avais ce besoin de créer quelque chose qui donne du plaisir aux gens. La pâtisserie, c'est une combinaison de présentation et de goût. C'est de l'art. Il y a tant de possibilités de création. C'est cette liberté qui me plait le plus. »

Il commence alors chez lui, tout simplement dans sa propre cuisine. Il plonge avec ardeur dans l'art de la pâtisserie, en s'inspirant de grands noms français, comme Pierre Hermé. Ce chef pâtissier de renom devient vite son modèle, surtout en matière de macarons. « Au début, la technique était difficile à acquérir. Mais je suis acharné. Les gens aimaient ce que je faisais et m'encourageaient. Ça me poussait à me perfectionner encore plus. »



Sophon Chhin, entre deux pâtisseries, prend la pose dans sa boutique aux mille saveurs, S Squared Pâtisserie, au 3416 boulevard Roblin, à Winnipeg.

photo : Morgane Lemée

Un jour, Sophon Chhin laisse la passion prendre le dessus : presque sans économie en poche, il lâche tout et s'envole pour Paris, afin d'intégrer l'école gastronomique Bellouet Conseil, internationalement connue dans le monde de la pâtisserie. « C'était le pari le plus fou de ma vie! Certains me trouvaient irréaliste d'avoir l'ambition d'ouvrir ma pâtisserie juste après la formation. J'adore les défis et prouver aux gens de quoi je suis capable. D'accord, je suis toujours en train de payer ce voyage fou. Mais le risque en valait la peine. »

Après trois mois de formation, Sophon Chhin est de retour à Winnipeg en juin 2016. Il réalise son rêve et créé S Squared Pâtisserie. Deux S pour Solas et Soveren, ses neveux. Il loue alors une cuisine dans un centre communautaire et livre ses produits dans plusieurs pâtisseries à travers la ville.

Pendant six mois, il fait la navette presque tous les jours. Finalement, après presque un an d'attente, il ouvre sa boutique au 3416, boulevard Roblin, en décembre 2017.

Chez S Squared Pâtisserie, la confection des produits est quasi-moléculaire. Tout est calculé, calibré, millimétré. Comme dans un laboratoire. « En pharmacie tout comme en pâtisserie, j'ai une attention presque obsessionnelle aux détails. Tout doit être parfait. Pour que les viennoiseries soient meilleures, je procède en plusieurs étapes, qui prennent parfois plusieurs jours. Si la coque des macarons n'est pas parfaite, je recommence. Ça prend beaucoup de temps. »

Derrière ses vitrines, il est possible de trouver pains au chocolat, choux à la crème, tartes, petits gâteaux fins et entremets. Et plus d'une quarantaine de saveurs de macarons : citron, miel et lavande, melon d'eau ou bien Ispahan, un mélange de framboise, rose et litchi. « Pour reproduire ces goûts, c'est souvent difficile. Certains ingrédients n'existent pas au Canada. Le plus facile serait tout simplement d'utiliser des saveurs artificielles. Mais j'évite le plus possible. C'est ce qui rend mes macarons différents : je veux qu'ils aient un goût véritable. »

Toujours pharmacien, pour survivre

Il a fallu à Sophon Chhin presque un an avant d'obtenir le local qu'il convoitait pour sa pâtisserie. « Je voulais abandonner. L'attente était trop longue. Il me fallait un endroit avec une cuisine déjà installée, car ça coûte tellement cher de faire construire une cuisine de zéro. Je m'étais donné jusqu'à Noël 2017. Après ça, si je n'avais pas le local, je laissais tomber et je retournais à la pharmacie. Et j'ai ouvert juste avant Noël. C'était comme un signe : je ne devais pas lâcher. »

Cette longue attente a mis Sophon Chhin face à une dure réalité : s'établir et se faire un nom dans la pâtisserie ne sera pas facile. C'est pourquoi il continue de faire des heures en pharmacie, assez pour garder sa licence. Chaque lundi, il travaille à Northway Pharmacy Dakota. Il est bien l'un des rares pharmaciens à avoir son entreprise à côté.

« Ce n'est pas une question d'argent. Sinon, je retournerai à la pharmacie tout de suite, où je me fais plus d'argent en une soirée que dans une journée de pâtisserie. Mais, à un moment donné, je dois survivre. Je m'en sors, j'arrive à payer les factures, mais tout juste. Dans les métiers de bouche, on ne sait jamais ce qui peut arriver. C'est pourquoi je me donne cinq ans. Si ça ne décolle pas d'ici là, je retournerai à la pharmacie. »

Cette précarité est surtout dûe à une hausse du coût des ingrédients. « Ça me déprime un peu quand les gens se plaignent du prix, parce qu'ils ne se rendent pas compte de ce que ça coûte de faire une véritable bonne pâtisserie. Le prix des gousses de vanille a explosé. Il faut faire importer certains produits, comme le beurre. Je sais que certaines alternatives seraient moins chères. Mais je préfère que mes pâtisseries soient de haute qualité. »

Paris, la ville aux mille et une saveurs

À Paris, Sophon Chhin a effectué un stage chez nulle autre enseigne française que celle du pâtissier Pierre Hermé. « La symbolique de terminer ce voyage d'apprentissage dans une pâtisserie Pierre Hermé, celui dont les livres m'ont transmis l'amour des macarons, était quelque chose de fort pour moi. Je m'inspire encore et toujours de ses recettes. »

Absorbant l'atmosphère de la capitale française, le pâtissier en herbe embrasse et tombe amoureux de la culture. « Ce que je préférais, c'est essayer tous les desserts! Chaque fin de semaine, j'allais dans un nouvel endroit pour découvrir de nouvelles saveurs. C'était magique. C'est comme ça que je me suis inspiré des différentes influences françaises, de cette esthétique épurée. C'est ce qui manquait à Winnipeg et ce que j'ai voulu ramener : l'art de la pâtisserie française moderne revisitée. Aujourd'hui, je souhaite familiariser les gens à cette culture, où l'on prend le temps de savourer les desserts. »

Heather a su créer sa niche

La nature racontée sur panneaux

Heather Hinam a longtemps fouillé pour vraiment tomber sur son œuvre de vie : créer des panneaux interprétatifs, pour amener la nature aux gens. Du Living Prairie Museum de Winnipeg jusqu'à Washington D.C., ses travaux couvrent aujourd'hui l'Amérique du Nord.

Morgane LEMÉE
mlemee@la-liberte.mb.ca

Amoureuse de nature depuis toute petite, Heather Hinam explore sans cesse sa province natale. Au total, elle a visité plus de 300 places à travers le Manitoba, sans oublier les endroits qu'elle aime appeler les « milieux de nowhere », ces lieux si discrets qui lui sont pourtant si fascinants.

Cela fait maintenant sept ans que Heather Hinam gère son entreprise de panneaux interprétatifs, Second Nature. Elle l'affirme : elle a enfin trouvé sa place. « Ce que je fais aujourd'hui me rend vraiment heureuse. C'est une combinaison de tout ce que j'aime : l'interprétation, parler de ma passion, la nature, et le design, pour explorer mon côté artistique. »

Il lui a fallu franchir plusieurs obstacles pour en arriver là. Originaire de Winnipeg, Heather Hinam a fait toute son éducation pré-universitaire en immersion. Baccalauréat en zoologie et botanique, puis maîtrise en études environnementales en poche, elle a déménagé, en 2002, à Edmonton pour commencer son doctorat, en conservation et écologie.

Alors qu'elle se destinait à l'enseignement, après 12 ans d'études, Heather Hinam en a décidé autrement. L'appel de la nature et de la forêt était trop grand. C'est pourquoi après avoir obtenu son doctorat en 2007, elle rentre aux sources et devient guide touristique et naturaliste à Hecla. Pendant deux ans, elle offre des visites guidées et partage sa passion au quotidien. Malheureusement, en 2010, l'entreprise fait faillite. « C'était difficile sur le coup, mais j'ai tellement appris durant cette expérience. J'ai rencontré beaucoup de gens. Avec le soutien nécessaire, je me suis enfin lancée. Et j'ai crée mon entreprise, Second Nature, en novembre 2010. »

Les panneaux interprétatifs de Heather Hinam peuvent être très variés. Une idée? Il suffit de lui demander. « Certaines communautés ont une idée précise de ce qu'ils veulent et je les aide à la réaliser, à définir le design. D'autres ne savent pas d'où partir, et je planifie tout le projet avec eux. Histoire, botanique, en anglais ou en français, on peut créer beaucoup de choses. »

En plus de son entreprise, qu'elle gère seule, Heather Hinam enseigne à temps partiel à l'Université de Winnipeg, donne conférences et discours sur la nature (elle a notamment participé au TEDx Winnipeg en 2015) et s'implique dans de nombreux projets, comme un e-book pour l'Université du Manitoba au sujet des changements climatiques.

« Une de mes volontés, c'est d'éveiller l'intérêt des gens. Parfois, ces sujets scientifiques sont trop complexes. Alors j'adapte, pour que tout le monde puisse comprendre. C'est le but de tout ce que j'entreprends : inviter les gens à faire une pause et reconnecter avec la nature, car elle est partout. Elle a tant de bienfaits à nous offrir, surtout chez nous, au Manitoba. »


Heather Hinam, a créé Second Nature, une entreprise de panneaux interprétatifs, et continue de partager sa passion pour la nature.
photo : Morgane Lemée

Une centaine d'oiseaux juste à l'oreille

Le sujet de thèse de Heather Hinam? L'étude des hiboux et de leur habitat. « Plus jeune, je plaisantais en disant que les hiboux était un moyen thérapeutique d'affronter ma peur du noir. Ce n'est pas tout à fait vrai. Je trouve la nature nocturne vraiment fascinante. On peut approcher des animaux qu'il est très rare de voir le jour. Même en ville, à Saint-Boniface, si on tend l'oreille la nuit, on peut entendre beaucoup de choses, comme des hiboux par exemple. Encore récemment, j'ai vu un petit-duc dans mon jardin, sur Langevin. »

La passionnée de nature continue également à participer à des projets scientifiques, nationaux et internationaux, comme le relevé des oiseaux nicheurs. Quand elle participe à cet inventaire, elle se lève à 3 h du matin pour aller écouter et répertorier les oiseaux nocturnes, dont elle différencie une centaine d'espèces, juste à l'oreille.

« C'est important d'observer le schéma d'évolution des oiseaux, pour voir comment leur habitat change avec le temps. Surtout à cause du changement climatique. Et on n'a jamais fini de découvrir sur la nature. Il y a toujours quelque chose de nouveau, de différent à apprendre. »

LOISIRS

Janine Forest sur le sentier de la danse

Ballerine sur le tard

Pendant des années, Janine Forest a vécu son amour pour la danse classique comme spectatrice. Il y a trois ans, elle est passée outre son manque de confiance et s'est inscrite à son premier cours.




mvilanova@la-liberte.mb.ca

Quand Janine Forest avait cinq ans, ses parents l'ont inscrite à un cours de claquettes. « Je n'ai vraiment pas aimé ça, alors ça n'a pas duré longtemps. Après j'ai fait les sports que mes frères faisaient, comme le karaté et le soccer. »

Mais au début des années 2000, tout a changé. « À Noël, j'ai reçu des billets pour aller voir le spectacle Roméo et Juliette du Ballet royal de Winnipeg. J'ai trouvé ça tellement beau et tellement féminin! Je suis immédiatement tombée en amour. »

À partir de ce moment-là, Janine Forest a commencé à suivre le monde du ballet de près. « J'allais voir les spectacles dès que je le pouvais. Je regardais, et je me disais : « *J'aimerais que ce soit moi!* ». Je rêvais de porter un tutu et des pointes. »

Cependant, elle n'osait pas s'essayer à la discipline. « Dans ma vingtaine, j'avais vraiment envie de commencer, mais j'étais intimidée à l'idée de suivre des classes avec des filles plus jeunes. J'étais gênée de débuter comme adulte. Alors je m'entrainais chez moi, avec des DVD de classes de barre et de fitness. »

Après son 30e anniversaire, Janine Forest s'est décidée. « Je me suis dit : *c'est maintenant ou jamais*. Je ne voulais pas avoir de regrets. J'ai fait mes recherches, et j'ai découvert que la plupart des studios de danse offraient des cours pour adultes. »

L'apprentie danseuse a poussé les portes du studio Encore, à Saint-Boniface, il y a trois ans. « Je me souviens encore de ma première classe. On était quatre ou cinq femmes. Je n'avais même pas les bons souliers, mais j'étais tellement heureuse! C'était une classe très simple, et j'arrivais à suivre. Ça m'a rendue vraiment fière. »


Janine Forest dans le studio de l'école Theatre Dance Centre.

photo : Manella Vila Nova

Forte de sa première expérience, Janine Forest a partagé son bonheur avec son entourage. « J'ai reçu beaucoup d'encouragements. La première année, je prenais un cours par semaine. J'étais contente de voir ce que mon corps était capable de faire, et j'ai eu envie d'apprendre le plus de choses possibles. »

Elle a alors augmenté son nombre d'heures hebdomadaires. « J'ai découvert l'école Theatre Dance Centre, qui offrait des cours à l'année longue, même en été, et un système de cours en *drop-in* qui fonctionnait bien avec mes horaires de travail. Depuis, les progrès viennent plus vite. Je connais plus de mouvements et j'ai besoin de moins de réflexion. J'ai plus l'impression de danser. »

Dorénavant, plus rien ne l'arrête. Employée depuis 12 ans par VIA Rail Canada, Janine Forest prend des cours partout où elle passe. « Je voyage toute l'année à travers le Canada, alors quand je suis en déplacement à Toronto ou à Vancouver, j'en profite pour visiter les écoles de danse sur place. Les niveaux débutants ou intermédiaires sont très différents d'un établissement à l'autre. »

« On sait qu'on ne deviendra jamais professionnel. On fait ça pour le plaisir, et pour faire partie d'un ensemble. En souplesse, on sent les limites du corps. Mais je suppose que ça s'acquiert avec le temps et la pratique. Sauf que comme adulte, on n'a pas toujours le temps. »

Lors de ses deux premiers spectacles donnés par l'école de danse, Janine Forest a eu l'opportunité de porter un tutu. « C'était un rêve qui se réalisait. Je me sentais comme une vraie ballerine. » Son prochain objectif : commencer à danser avec les chaussons de pointe.

« Ça fait deux ans que j'envisage les pointes. Les enseignants m'ont dit que j'étais prête physiquement, mais je repousse toujours à l'année suivante. Je ne veux pas commencer, ne pas réussir à tenir l'équilibre et devenir frustrée, parce que les pointes, c'est mon but ultime. »

EMPLOIS ET AVIS

LES PETITES ANNONCES

▶ À LOUER

197, RUE KITSON : Appartement au première étage, 2 chambres à coucher, près de l'Université de Saint-Boniface. Composez le 204-612-2329.
411-

CHAMBRE À COUCHER près de l'Université de Saint-Boniface, salle de bain privée, 500 $ par mois, tout inclus. Contactez Marie 204-417-1000.
412-

SAINT-BONIFACE : Bungalow de 2 chambres à coucher. 900 $/mois + les services. Comprend un espace de stationnement. Près de La Fourche, du parc Provencher et de tous les services. Contactez Paul au 204-228-6884 ou paul.winnipeg@shaw.ca. Disponible le 1er octobre.
413-

NOMBRE DE MOTS	20 mots et moins	21 à 25 mots	26 à 30 mots
Semaine 1	13,63 $	14,77 $	15,93 $
Semaine 2	21,71 $	24,04 $	26,35 $
Semaine 3	25,19 $	28,66 $	32,13 $
Semaine 4	28,66 $	33,29 $	37,93 $
Semaine 5	32,13 $	37,93 $	43,71 $
Semaine 6	35,62 $	42,56 $	49,51 $

Mot additionnel : 16¢ Photo : 15,93 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

TCM THÉÂTRE CERCLE MOLIÈRE

THÉÂTRE DU CERCLE MOLIÈRE
Agent(e) comptabilité et locations

L'Agent(e) à la comptabilité et aux locations joindra l'équipe du Théâtre Cercle Molière et travaillera étroitement avec la Directrice administrative. Nous recherchons une personne énergique avec beaucoup d'entregent, sensible aux arts et à la culture, et à son aise dans un milieu dynamique.

Compétences recherchées :

- formation en comptabilité et expérience professionnelle dans le domaine;
- expérience dans la rédaction de rapport, la compilation de données et une attention aux détails;
- maîtrise d'Office et de logiciels de compatibilité tels que Simple Comptable/Simply Accounting;
- expérience en gestion administrative - et si possible en gestion de locations;
- langues exigées : anglais et français lus, écrits et parlés;
- expériences dans des organismes à but non lucratifs seraient considérées comme un atout.

Conditions de travail

- Type d'emploi : Temps plein – cinq ou quatre jours / semaine (Flexible).
- Horaire : Les heures du bureau sont de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h mais une flexibilité est nécessaire en raison de la nature du poste (possibles visites de location en soirée) et de l'industrie (monde du spectacle).
- Avantages sociaux compétitifs.
- Salaire : à discuter.

Pour postuler, envoyer votre CV à **ginette@cerclemoliere.com** avant le lundi 3 septembre 2018. Les entrevues s'effectueront entre le 4 et le 7 septembre pour une prise de fonction le plus tôt possible.

ANNONCEZ ICI

COMMENT FAIRE?

▶ contactez-nous au **204 237-4823** et demandez Roxanne

▶ envoyez un courriel à **administration@la-liberte.mb.ca**

▶ ou venez à nos bureaux au **420, rue des Meurons, unité 105**





OFFRE D'EMPLOI
DESIGNER D'ARMOIRE

Cabinet Corner est une entreprise motivante à la recherche d'un(e) consultant(e) avec expérience en design pour rejoindre notre famille.

Le/la consultant(e) en design développera une relation avec les clients en ce qui concerne les besoins de leurs armoires.

Qualités recherchées :

- excellent service à la clientèle;
- forte ethique de travail et fiabilité;
- parle couramment le français et l'anglais;
- travaille bien en équipe;
- attentif aux détails;
- minimum de 3 ans d'expérience dans l'industrie;
- disponible les samedis.

Prière de faire parvenir votre demande par courriel à **service@cabinetcornerwpg.com**

Evelyn's Wigs

RESPONSABLE DE LA TENUE DE LIVRES
Bilingue ou anglaise

Nous sommes à la recherche d'une personne qui aime ce travail.

Poste à temps partiel.
Trois après-midis par semaine (mardi, mercredi, jeudi) de 13 h à 16 h, à déterminer.

Vous êtes à la retraite ou non, mais vous aimeriez avoir encore un défi.
Les journées et les heures peuvent être à discuter.

Compétence et expérience requise Logiciel Simply Accounting, Excel etc. Personne bilingue ou anglaise.

Dans une entreprise renommée et bien connue.

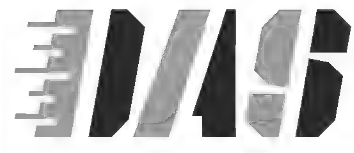
Le bureau se situe à Lorette.

Vous êtes une personne organisée et plaisante avec les gens. Pas besoin de répondre au téléphone, capable de travailler seule.

Connaissance d'un ordinateur mais surtout pour la tenue de livres.

Salaire très attrayant selon votre expérience.

Envoyez votre demande et curriculum vitæ à : **nicolefontaine02@gmail.com**



POSTE DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

Le Directorat de l'activité sportive du Manitoba Inc. (DAS), est à la recherche d'une personne pour assurer la direction générale de l'organisation.

La mission du DAS est de contribuer à l'épanouissement de la francophonie manitobaine par le biais du sport et de l'activité physique et récréative en français au Manitoba.

La direction générale a pour mandat d'assurer la direction et la gestion de l'organisation à la lumière des orientations stratégiques établies par le conseil d'administration.

Pour en savoir davantage, allez sur
SportsEnFrancais.ca

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à faire parvenir leur candidature par courriel (**das@sportsenfrancais.ca**) ou par inscription en ligne (**www.SportsEnFrancais.ca/OffredemploiDGDAS**) au plus tard **le vendredi 14 septembre 2018 à 17 h** (heure de Winnipeg) à l'attention de Monsieur Joel Martine.

Le dossier de candidature doit être soumis en français et doit inclure un curriculum vitae et une lettre de présentation qui explique votre intérêt et les raisons pour lesquelles vous êtes la meilleure personne pour le poste.

Toutes les candidatures reçues seront traitées confidentiellement par le comité de sélection du DAS. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.



Le centre d'apprentissage
Les enfants précieux inc.

lance un appel de candidatures pour les postes suivants :

· AIDE EN JEUNE ENFANCE POUR LE PROGRAMME SCOLAIRE (avant l'école de 7 h à 9 h et après l'école de 15 h 15 à 17 h 30)
· AIDE EN JEUNE ENFANCE POUR LE PROGRAMME PRÉSCOLAIRE

La personne idéale dispose des connaissances et des qualités suivantes :

- doit avoir de l'expérience avec les enfants;
- doit démontrer de l'enthousiasme et de l'énergie positive;
- doit posséder une maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- doit posséder une grande capacité d'écoute et de communication;
- doit avoir une capacité de travailler en équipe;
- doit posséder une flexibilité et une capacité d'adaption au changement.

Horaire de travail : du lundi au vendredi.

Date de début : septembre 2018.

Veuillez soumettre votre curriculum vitae et une lettre de motivation incluant trois (3) références à :

Michèle Demarcke, directrice
Téléphone : 204 235-0039 · michedemarcke@gmail.com

EMPLOIS, AVIS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle d'Entreprises Riel Inc. qui aura lieu

le mardi 18 septembre 2018 à midi

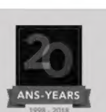
La Grande Salle, Maison du Bourgeois
Angle des rues Saint-Joseph et Messager

Venez en grand nombre célébrer nos succès!

Seuls les membres ont le droit de vote. Les non-membres sont invités à venir se renseigner sur les activités d'Entreprises Riel.

Un service d'interprétation simultanée sera disponible sur place.









Gestionnaire, administration et stratégies communautaires

OBJECTIFS GLOBAUX DU POSTE

Sous la responsabilité du Directeur général (DG), le ou la titulaire appuiera la gestion du personnel de la Société de la francophonie manitobaine (SFM) et du 233-ALLÔ et verra au bon fonctionnement interne du bureau. Le ou la titulaire est également responsable d'assurer la liaison entre la SFM et les organismes provinciaux en matière du Comité directeur de la mise en œuvre du Plan stratégique communautaire et d'assurer la planification, les recherches et les analyses nécessaires au développement des projets spéciaux de l'organisme.

DESCRIPTION DE TÂCHES :

- Appuyer le DG en veillant au bon fonctionnement interne de la SFM / 233-ALLÔ et réviser l'organigramme organisationnel au besoin
- Appuyer le DG avec la gestion du personnel de la SFM et du 233-ALLÔ (recrutement/embauche/évaluations annuelles)
- Appuyer le DG en ce qui a trait aux relations et aux communications avec le conseil d'administration (CA)
- Coordonner la structure de mise en œuvre du Plan stratégique de la francophonie du Manitoba, Ensemble vers 2035
- Assurer la planification, les recherches et les analyses nécessaires au développement des projets spéciaux de l'organisme
- Appuyer le DG dans l'élaboration de stratégies et de messages à communiquer (ex : prévoir et coordonner la rédaction de communiqués de presse lorsque jugé pertinent, conférences de presse, rédaction de lettres ou mémoires...)
- Représenter la SFM à divers comités (ex : Coalition francophone de la petite enfance du Manitoba)
- Appuyer le DG avec la mise en œuvre du plan stratégique 2018-2023 de la SFM
- Coordonner certains projets spécifiques, périodiques, spéciaux ou ponctuels (ex : image de marque de la SFM)
- Coordonner et convoquer le Comité de subvention de la SFM et rédiger les documents d'analyse nécessaires
- Appuyer le DG avec certaines initiatives du CA (ex : Forum de la francophonie manitobaine)
- Assurer la rédaction des demandes de financement de l'organisme
- Effectuer toute autre tâche connexe à la demande de la direction

HABILETÉS ET COMPÉTENCES :

- Excellente connaissance de la communauté francophone du Manitoba
- Formation complétée de premier cycle universitaire. Des études de deuxième cycle universitaire ou un certificat en ressources humaines ou gestion de projets seraient un atout
- Capacité de s'exprimer clairement
- Maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais
- Entregent et aptitudes sociales
- Bon sens de l'organisation et de la gestion de temps
- Capacité de travailler en équipe et avec un minimum de supervision

SALAIRE : Selon l'échelle établie par l'organisme **ENTRÉE EN FONCTION :** Dès que possible

Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature en faisant parvenir leur curriculum vitae détaillé accompagné d'une lettre de présentation **au plus tard le 7 septembre 2018**, à l'attention de :

Madame Natalie Gagné, directrice générale adjointe
Société de la francophonie manitobaine
147, boulevard Provencher – unité 106
Saint-Boniface (MB) R2H 0G2 (ngagne@sfm.mb.ca)
Téléphone : 204-233-4915 ou 1-800-665-4443



Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées



AVIS PUBLIC DE VENTE AUX ENCHÈRES
VENTE DE TERRES POUR ARRIÉRÉS DE TAXES
MUNICIPALITÉ RURALE DE RITCHOT

Conformément à la sous-section 367(7) de la Loi sur les municipalités, avis est donné par les présentes que la Municipalité tiendra une vente aux enchères publique le **21 septembre 2018, à 10 h**, à la Municipalité rurale de Ritchot, 352, rue Main, à Saint-Adolphe, à moins de recevoir, d'ici le début de la vente aux enchères, la totalité des arriérés de taxes pour l'année désignée et les frais indiqués pour les propriétés décrites ci-dessous :

Numéro de rôle	Description	Estimation de la valeur	Montant des arriérés et frais pour lesquels la propriété pourrait être vendue
85500	MOITIÉ OUEST DU LOT 21 ET LE LOT 22 ENTIER DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 9228 SAUF, DANS LES DEUX LOTS MENTIONNÉS, LES 70 PIEDS VERS LE NORD DU QUART DE SECTION S-E, 4-9-4 EMP – 449, AVENUE FIRST	T – 81 600 $ B – 162 400 $	7 044,45 $
104086	LOT 8 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 47328 DANS LE QUART DE SECTION S-O, 4-9-4 EMP – 685, BOULEVARD QUEST	T – 91 400 $ B – 447 900 $	28 036,09 $

La vente aux enchères est soumise aux termes et conditions suivantes :

- L'acheteur de la propriété sera responsable de payer toutes taxes foncières qui ne pas encore dues.
- La Municipalité **pourrait** exercer son droit d'établir un prix de départ d'un montant équivalant aux arriérés et aux frais.
- Si l'acheteur a l'intention de placer des enchères par procuration, il devra faire parvenir une lettre et un formulaire d'autorisation avant le début de la vente.
- La Municipalité ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration quant aux propriétés à vendre.
- L'acheteur retenu doit, au moment de la vente, faire l'achat en **argent comptant**, ou sous forme de **chèque certifié** ou de **traite bancaire** à l'ordre de la Municipalité rurale de Ritchot, comme suit :
  - i) Le plein prix d'achat, s'il est de 10 000 $ ou moins;
  - ii) Si le prix d'achat est de plus de 10 000 $, l'acheteur doit fournir un dépôt non remboursable de 10 000 $, puis le solde de prix d'achat doit être payé dans les 20 jours suivant la vente.
- Les risques liés à la propriété incombent à l'acheteur immédiatement après la vente aux enchères.
- L'acheteur est responsable de prendre libre possession du terrain.
- Si la propriété est non résidentielle, l'acheteur doit payer la TPS à la Municipalité ou, s'il est inscrit au régime de la TPS, il doit fournir une déclaration de TPS.
- L'acheteur devra se charger d'enregistrer le transfert de titre de propriété au Bureau d'enregistrement des titres fonciers, et sera responsable des frais d'enregistrement.

En date du 2 août 2018.

Géré par : 

Mitch Duval
Directeur général
Municipalité rurale de Ritchot
Téléphone : (204) 883-2293
Télécopieur : (204) 883-2674



AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard **le mercredi avant 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante à l'adresse **vtogneri@la-liberte.mb.ca.**

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est **le jeudi avant midi.** *(par écrit et payées d'avance)*

Merci de votre collaboration!

Téléphone : 204 237-4823 • **Télécopieur :** 204 231-1998

SUDOKU

PROBLÈME N° 614

								1
3		5						6
		4			2		5	3
9					4			
			8	1				
	4	3				9		
		1	5	6				
6				4		7	8	
				7	3			

RÉPONSE DU N° 613

8	9	4	7	3	5	2	6	1
1	7	2	6	9	4	8	3	5
6	5	3	2	8	1	7	4	9
4	8	7	1	2	6	5	9	3
5	1	6	3	7	9	4	8	2
2	3	9	4	5	8	1	7	6
9	6	1	5	4	7	3	2	8
7	2	5	8	6	3	9	1	4
3	4	8	9	1	2	6	5	7

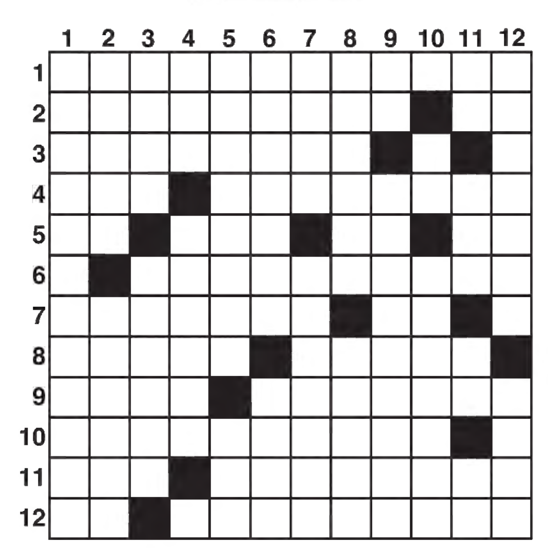
RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 983



HORIZONTALEMENT

1- Colibri.
2- Ustensile. – Se suivent.
3- Mouillais, trempais.
4- Lycée d'enseignement professionnel. – Potentille.
5- Personnel. – Lettre. – Saint-__ – Dupé.
6- Qui induisent en erreur.
7- Se dit de l'enrouement causé par la voix. – Soldat.
8- Bienheureux. – Exercice scolaire.
9- Sens. – Plaine alluviale.
10- Élément de construction.
11- Aurochs. – Fera disparaître.
12- Gamme. – Corps possédant trois fois la fonction ester.

VERTICALEMENT

1- Oculus.
2- Qui existe dès la naissance. – Stade embryonnaire des vertébrés.
3- Panneau de signalisation. – Tirer le lait des mamelles de la chèvre.
4- Agent secret. – Personne qui change continuellement d'opinions.
5- D'Andalousie. – Poisson comestible.
6- Qui exprime un avis commun à tous. – Urine.
7- Espace de temps. – Brille d'un vif éclat.
8- Tendu des filets pour prendre des oiseaux. – Interjection.
9- Patrie d'Abraham. – Dans le Doubs.
10- Lettre de l'alphabet grec. – Trafic d'objets sacrés.
11- Interjection. – Venue au monde. – Personnel. – Doublée.
12- Personne qui épie. – Liquidas.

RÉPONSES DU N° 982



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	A	U	V	E	Q	U	I	P	E	U	T
2	E	M	S	■	R	A	N	C	O	N	N	A
3	L	O	U	V	E	T	■	T	E	N	I	R
4	E	C	R	I	S	■	Z	E	T	E	T	E
5	C	H	E	R	■	C	A	R	E	M	E	■
6	T	E	■	G	E	R	B	E	■	I	■	A
7	I	R	R	I	T	E	R	■	R	E	T	S
8	O	■	A	N	I	M	E	R	A	■	O	C
9	N	A	V	I	R	E	■	O	N	C	L	E
10	■	C	I	T	E	■	S	U	C	R	E	S
11	E	R	R	E	■	N	A	T	O	I	R	E
12	R	E	A	S	S	U	R	A	N	C	E	S

PASSION

▶ Un jour le mécanicien est devenu vendeur

Denis Verrier a trouvé son élixir de vie

Denis Verrier a atteint l'âge de la retraite, depuis une bonne douzaine d'années. Après plus de 50 ans au sein du groupe Birchwood Automotive, il continue de vendre des voitures.

Marie BERCKVENS
mberckvens@la-liberte.mb.ca

Pas question de pousser sur la pédale de frein. Denis Verrier semble avoir plutôt trouvé son rythme de croisière. À 78 ans, il travaille toujours pour le groupe Birchwood Automotive, comme vendeur de voitures.

Ce n'est pas un hasard si ce père de deux enfants et grand-père de cinq petits-enfants a choisi de passer sa vie dans un garage. Enfant, il était très vite tombé en amour avec les autos. « Après l'école, avec mon frère, on vendait les légumes de la ferme, sur le bord du chemin à Saint-Norbert. On regardait les chars passer. On s'amusait à dire de quel modèle il s'agissait. C'était comme un jeu : Oh ça, c'est une Chevrolet 35, ça c'est une Ford. »



Denis Verrier.

photo : Marie Berckvens

D'un petit jeu à une affaire, il n'y a qu'un pas. « Avec mon frère, on avait monté une petite compagnie. Toutes les autos qui venaient de la manufacture arrivaient à Saint-Norbert. On les déchargeait de la railway. On faisait 5 dollars par auto. Quand on en débarquait 15 ou 20 par soir, cela commençait à devenir bon. On faisait ça tous les jours de la semaine. Et on les emmenait aux concessionnaires sur Pembina. »

A côté de ce petit job, Denis Verrier a poursuivi sa passion pour les belles mécaniques. En 1957, il achetait sa première Chevrolet. Quelques années plus tard, sa passion pour les voitures a pris de l'ampleur : des Chevrolet Corvette de 1963, de 1966, et puis des Chevrolet de 1935, 1939 et aussi une Ford 35 sont venues s'ajouter à sa collection. « Je les arrangeais et les revendais. Je les mettais devant chez moi. Les gens qui passaient demandaient souvent : Tu revends ton auto? » Dernièrement, Denis Verrier explique avoir vendu l'une de ses Corvettes (celle de 1963) pour 120 000 dollars. Il l'avait achetée environ 5 000 $.

En 1969, alors qu'il travaillait pour une autre compagnie de voitures, à l'arrière, comme mécanicien, le gérant en charge des ventes lui a proposé de le rejoindre dans son service. « Je me suis dit, il est fou. Je ne suis pas capable de faire ça. Et finalement, tout s'est très bien passé. Depuis que je suis vendeur, j'ai vendu environ 13 000 voitures. En 1982, j'étais numéro 1 de tous les vendeurs au Canada. Je vendais 3 ou 4 voitures par jour. Il y avait des temps où je faisais 70 voitures par mois. »

En ce temps-là, Denis Verrier a poussé un peu trop sur son accélérateur. « Je faisais des grosses journées, de 7 h du matin à 7 h du soir. Après ça, j'allais à l'école. Je travaillais à la ferme de mes parents aussi. En tout, je travaillais 12 h par jour, 6 jours par semaine. Je me suis retrouvé à l'hôpital. Je pensais que j'allais mourir. Je ne pesais plus que 90 livres. Je travaillais trop. Je ne mangeais pratiquement plus. J'ai mis du temps à m'en sortir. »

Denis Verrier a retenu cette leçon de vie. Discipliné, il arrive toujours de bonne heure au travail, à 8 h 30. Mais plus question de prester autant d'heures. Quand il en ressent le besoin, il prend des congés et s'en va aux États, comme il dit.

Denis Verrier continue de combiner ses deux passions, la vente et les vieilles voitures. Il sillonne le Canada et les États-Unis à bord de l'une de ses *street rod*, l'une de ses vieilles voitures qu'il a customisée pour qu'elle puisse atteindre la vitesse d'au moins 140 km/heure.

Quand va-t-il s'arrêter? Denis Verrier répond simplement qu'il n'en a aucune idée, qu'il continuera à travailler tant qu'il restera en bonne santé. « Je me tiens ici, car j'aime le monde. J'aime parler. Je vends des autos aux gens que je connais. Et puis, ils reviennent. Et puis après, ce sont les enfants qui veulent acheter des autos. »

Visiblement, il n'est pas prêt de dire stop.



À VOTRE SERVICE